

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 9 février 2009

FRANCIS NIZET

Monsieur le Proviseur,

***Conseiller élu à
l'Assemblée des
Français de
l'Étranger***

*Membre de la
Commission des Affaires
Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre de la
Commission pour la
Participation électorale*

Je fais suite à notre entretien récent et à la réponse que vous avez bien voulu me faire en Conseil d'Etablissement jeudi dernier au sujet du dossier des élèves majeurs au LFIP et de leurs conditions de séjour en Chine, sujet que je suis activement.

Ce dossier semble connaître une amélioration heureuse que vous annonceriez aux parents concernés dans les prochains jours. Je vous remercie par avance, vous et votre équipe, pour les efforts engagés pour résoudre cette question. Il faut dans cette affaire ne pas oublier non plus l'important travail du poste consulaire.

Je vous remercie par avance, comme vous l'avez certainement prévu, de proposer à chaque famille un entretien pour définir la procédure permettant, c'est l'objectif principal, aux élèves concernés de ne pas sortir du territoire chinois jusqu'au baccalauréat et de se rendre éventuellement sans difficultés à un entretien en France pour l'entrée dans certaines filières de l'enseignement supérieur.

La réciprocité complète restera un objectif dans un second temps, je ne manquerai pas de vous faire part de mes interventions à ce sujet à la prochaine session plénière de l'Assemblée.

Avec toute ma gratitude,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur Stéphane SACHET
Proviseur du LFIP
13 Sanlitun Dongsijie
100600 Beijing